

Le Mot du Maire



*Mesdames et messieurs,
chers administrés,*



Nous voici au début d'une nouvelle année. Elle sera particulière puisqu'au mois de mars se dérouleront les élections municipales.

Le mode d'élection constituera un bouleversement majeur car cette année, pour la première fois, une nouvelle règle électorale va être appliquée : le scrutin de liste.

L'année écoulée a vu la réalisation de projets importants : Aménagement du centre bourg et ouverture de la nouvelle boulangerie, reprise des travaux de l'église, poursuite de la construction des éoliennes, mise en œuvre d'un nouveau plan d'économie d'énergie avec le remplacement de la chaudière fuel du Chaillot par une chaudière à granulés de bois et l'isolation des combles des bâtiments publics, installation d'un 3ème tableau interactif à l'école Albert Servant, réfection des voiries de La Croix Marand, Chambron, Pouzay et Les Douves, création d'un local associatif supplémentaire à proximité du pas de tir à l'arc, réhabilitation du hall et des sanitaires du Chaillot.

L'année fut également riche en animations et événements culturels : Concert par l'orchestre à cordes de Malaga, Nuits romanes, « Apéro concert » dans les villages, Salon d'automne avec peintres, sculpteurs et céramistes, conférence sur La Marbrière (présentation de l'intérêt scientifique du site et projet d'aménagement), conférence sur la bio-diversité par la fédération des chasseurs.

Le service d'eau a également fait l'objet d'une attention particulière par la mise en place du nouveau protocole de surveillance exigé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et par la réalisation d'un audit patrimonial avec le bureau d'études de la Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres (CAEDS).

Des changements sont également intervenus au niveau du personnel communal ; les 3 départs de J-P Boussereau, M. Largeaud et E. Niveau ont été compensés par 3 embauches en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) : S. Boiron, F. Toffant et R. Vernon.

Pour plus d'informations sur les différents sujets abordés, je vous invite à vous reporter aux pages intérieures de ce bulletin où ils sont plus amplement détaillés.

Par convenance et par obligation réglementaire, on ne parle pas des projets qui pourraient être engagés au-delà de la date des élections ; c'est pourquoi je me bornerais maintenant à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2014, que l'année vous apporte, à vous et tous ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et joie de vivre.

Votre maire, J-P Kimbeau

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8 h 30 - 12 h

Mardi 8 h 30 - 12 h

Mercredi

8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 17 h

Judi 8 h 30 - 12 h

Vendredi

8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 17 h

Vous pouvez rencontrer
vos élus, Maire
et Adjoints,
sur rendez-vous.

Appelez le 05 49 04 30 09



Où en est-on ?

Aménagements du centre bourg

Le 14 septembre a eu lieu l'inauguration officielle de la boulangerie et des aménagements du centre bourg. Depuis la première rencontre entre la municipalité et notre boulanger, Laurent Martin et la fin du chantier, quatre ans se sont écoulés.

Petit rappel : l'opération a débuté par l'achat de la maison CHAMPEAU et l'achat du bar de F. GLORIE. Elle a nécessité la rénovation du logement attenant à la poste, la création d'une voirie nouvelle et la reprise des aménagements piétonniers existants.

Elle a été rendue possible par l'implication de la Communauté de Communes (CCGA) qui a pris en charge le coût d'aménagement de la boulangerie (275.000€) et par l'attribution de subventions de l'Europe, de la Région Poitou-Charentes et de l'Etat.

La Commune d'ARDIN a investi 256.330 € dont 67.612 € de subventions. Cet investissement s'est fait sans recours à l'emprunt.



Les travaux de l'église

Ils ont repris le 2 décembre. Sont engagées maintenant les phases 2 et 3 qui consistent, pour rappel, dans la reconstitution des voûtes de la grande nef, dans la réfection du mur intérieur sud-ouest et la reconstruction de la baie à remplage pour accueillir le grand vitrail. L'opération s'élève à 400.000 € et nécessite un emprunt de 250.000 €. Les phases vont s'enchaîner sans interruption jusqu'à la fin du chantier. L'année 2013 a permis d'avancer sur le choix des vitraux. L'église n'ayant pas de vitraux « historiques » à rénover, nous avons décidé de solliciter des artistes contemporains pour créer une œuvre. Cette démarche est ambitieuse, elle permet néanmoins de donner une nouvelle vie à l'édifice, d'éviter le « faux ancien » et, nous l'espérons, d'ajouter au monument un attrait nouveau.

30 artistes ont répondu à la consultation que nous avons organisée avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Poitou-Charentes ; 3 ont été retenus sur la base de la valeur artistique de leur parcours et sur leur intention pour ce programme. Ils ont bénéficié d'une bourse pour décliner sous forme d'une maquette leur intention artistique.

Les ardinois ont été invités à découvrir ces projets et à exprimer leur avis, le 21 décembre 2013.



Où en est-on ?

Éoliennes

Du mythe à la réalité ! Après 13 ans d'études, de demandes d'autorisation, de démarches administratives, les éoliennes sont enfin une réalité.

3 machines vont produire l'équivalent de la consommation annuelle de 15.000 personnes grâce à l'énergie gratuite du vent.

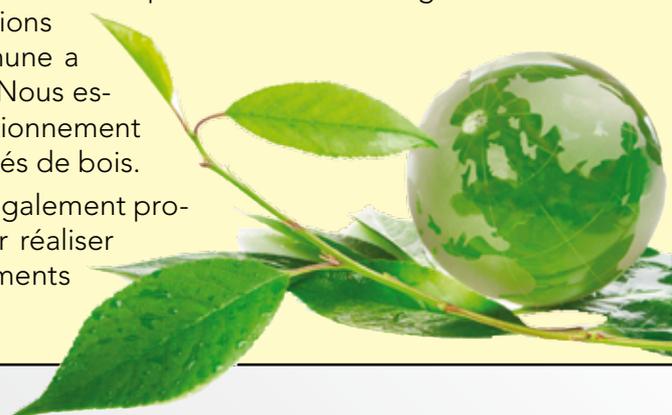
Hautes de 150 m en bout de pale, les machines de type « Enercon 101 » sont les premiers aérogénérateurs de ce genre installés en France à ce jour.



Économies d'énergie

Afin de poursuivre notre engagement en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables, nous avons remplacé la vieille chaudière fuel du centre du Chaillot par une chaudière à granulés de bois. Cet investissement de 47.005 € a bénéficié des subventions de l'Europe, de l'ADEME et du département. La commune a financé l'opération à hauteur de 19.603 € sans emprunt. Nous escomptons une économie de 4 à 5 000€ par an sur le fonctionnement lié à la différence entre le prix du fuel et celui des granulés de bois.

Parallèlement à ce changement d'énergie, nous avons également profité d'importantes subventions disponibles (80%) pour réaliser un programme d'isolation des combles de nos bâtiments communaux par un ajout de laine de verre soufflée.



Où en est-on ?



Réfection de la salle des fêtes

Une 3^e tranche de travaux a été réalisée à la salle des fêtes. Les toilettes ont été entièrement rénovées, le hall d'entrée a été repeint et le bar restauré. Le montant de cette opération s'élève à 34.000 €. Aucun emprunt n'a été nécessaire pour financer cette opération.



Entretien du terrain de foot

Le stade Pierre RENOUX fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention toute particulière. La pelouse nécessite un entretien constant pour rester dense et résistante. Un programme pluriannuel a permis de remettre à niveau cet équipement. Cette année un décompactage et un sablage ont été réalisés. 6 342 € ont été nécessaires pour conduire l'opération. Le résultat est au rendez-vous et le stade retrouve ainsi progressivement le niveau de prestation voulu par ses concepteurs.

Programme voirie 2013

Le programme voirie 2013 a permis de terminer la réfection de la route de La Croix Marand (18.000 €), de refaire la place en face du calvaire de Chambron (6.000 €), de reprendre toute la gestion des eaux pluviales de la route des Douves et de refaire la route de Pouzay (17.461 €). Les deux premiers chantiers ont été financés par la communauté de communes et les deux autres par la commune et ce, sans emprunt.

Construction d'un local associatif



L'ACCA d'ARDIN avait émis l'idée de la construction d'un local associatif, rustique et peu fragile, pour organiser des manifestations liées aux activités de plein air. Après étude, il a été décidé de construire une structure jumelée avec le local du tir à l'arc.

Ce bâtiment a pour vocation de favoriser l'organisation de manifestations de plein air qui requièrent une logistique abritée. Peu fragile, fonctionnel, il apporte un service qui manquait à notre commune.

Sa construction a également permis de créer des toilettes accessibles aux personnes souffrant de handicap, de desservir

en eau et en électricité le club house du tir à l'arc et l'arboretum ; nous pourrons désormais y organiser des manifestations récréatives.

La construction a été réalisée exclusivement par des bénévoles de l'ACCA d'Ardin et de l'association du Tir à l'arc. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour conduire ce projet dans des conditions financières extrêmement avantageuses. Le local de 80 m² ne revient ainsi qu'à 34.602 € sans emprunt.

Autres investissements 2013

Dépenses		Dont subventions
Aménagement du lotissement* (paysage, eau, électricité, téléphone, publicité...)	78.000	15.500
Honoraires d'étude projet bar/restaurant	16.232	
Branchements et installation vannes eau	4 647	
Travaux busage	3 492	
Achat parcelles pour réserves incendie	3 460	

* Financement par emprunt sur le budget annexe lotissement.

Où en est-on ?

École

L'école A Servant a été équipée d'un troisième tableau numérique interactif (4 483 €). Les trois classes sont maintenant dotées de ce matériel et l'école élémentaire d'Ardin peut se flatter de posséder un équipement de qualité, facilitant ainsi l'accès à l'ère du numérique.

Nous espérons que tous les ardinois auront à cœur d'inscrire leurs enfants à l'école communale. Nous rappelons que la commune dispose, de plus, d'un accueil périscolaire (ouvert de 7 h à 19 h) et d'une cantine.

Rythmes scolaires

La commune, conformément à la position adoptée en communauté de communes, a fait le choix d'appliquer dès 2013 la réforme des rythmes scolaires. Les enfants ont donc retrouvé le chemin de l'école le mercredi matin et bénéficient d'animations culturelles le vendredi en fin d'après midi.

Ce choix a permis d'obtenir des subventions de l'État pour la mise place de la réforme et de bénéficier du concours des animateurs de la communauté de communes.

Après un temps de rodage un peu complexe, le dispositif a trouvé son rythme de croisière. Parmi les activités proposées aux enfants, on compte aujourd'hui, l'expression corporelle, la musique, l'éducation à l'environnement et diverses activités manuelles et artistiques.

Le service d'eau

Nous sommes maintenant soumis à un nouveau décret sanitaire qui renforce considérablement les contraintes de gestion de la distribution et de la production d'eau potable. Les contrôles sanitaires sont plus nombreux, plus fréquents et plus exigeants. Nous devons maintenir 85% de rendement au minimum et poursuivre une chasse draconienne aux fuites même résiduelles.

La nouvelle réglementation nous contraint également à avoir une gestion patrimoniale plus précise et elle nous oblige, notamment, à provisionner 2% par an de la valeur de notre réseau. En clair, nous devons

dégager 60.000 € chaque année pour le renouvellement de nos canalisations.

Toutes ces conditions doivent être réunies pour que nous puissions espérer conserver le droit de gérer notre eau.

Nous avons donc engagé un audit patrimonial avec l'aide du bureau d'études de la CAEDS (Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres) qui va nous permettre de construire un plan de maintenance de notre réseau basé sur des données objectives et fiables faisant apparaître les priorités d'actions, notamment au regard du rendement de nos installations.

Zones humides

Pour satisfaire aux exigences de la loi, notamment dans le cadre dit « Grenelle 2 » la commune est dans l'obligation de réaliser l'inventaire de ses zones humides. Sans cet inventaire, notre PLU ne serait plus reconnu et le droit à construire sur la commune serait gelé à partir de 2016.

Nous nous sommes donc inscrits le plus rapidement possible auprès de l'organisme susceptible de réaliser ce travail. A ce jour il est engagé.

Un technicien parcourt le terrain pour mener les études de sols qui permettent d'identifier de façon formelle et scientifique les zones dites « zones humides » : c'est par la présence de traces d'oxydation dans l'échantillon prélevé que sera confirmée son existence.

Il ne faut pas confondre zone humide et zone inondable, (une zone inondable n'est pas forcément une zone humide) ni zone humide et étang ou mare.

D'après le réseau partenarial des données sur l'eau :

« Les zones humides sont des espaces de transition, maritimes ou continentaux, de plaine ou d'altitude, entre la terre et l'eau. La notion de zone humide recouvre une grande variété de situations : vasières, estuaires, étangs, marais, forêts riveraines des cours d'eau, prairies humides, tourbières, ... »

Les zones humides constituent des territoires d'exception mondialement renommés pour leur patrimoine naturel : elles sont considérées comme les plus riches et les plus productives biologiquement. Elles remplissent des fonctions multiples et importantes, dont le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau (rôle de filtre épurateur), la régulation des régimes hydrologiques (rôle d'éponge), l'accueil d'une faune et d'une flore remarquables (fonction d'alimentation, de reproduction et de refuge), la régulation des microclimats. »

Une réunion avec les agriculteurs, premiers concernés par cet inventaire, a eu lieu à la salle du Chaillot afin de leur présenter l'objet de l'étude ainsi que la démarche adoptée.

Où en est-on ?

La Marbrière

Depuis 2 ans une réflexion est engagée pour préserver le site géologique de La Marbrière et le mettre en valeur.

Une collaboration avec le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) a permis de faire avancer le projet.

Le 27 novembre, à la salle du Chaillot, Didier PONCET, Géologue, et le directeur du CREN sont venus présenter le projet.

Didier PONCET s'est attaché à montrer l'intérêt scientifique du lieu et le directeur du CREN, accompagné du paysagiste chargé des aménagements, nous a exposé ses projets pour la mise en valeur du site.



Conférence bio-diversité

Le vendredi 13 décembre, la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, et son technicien Frédéric AUDURIER, ont présenté une étude réalisée sur notre commune pour identifier la faune et la flore qui se trouvent sur nos bords de chemin.

L'enjeu écologique de cet inventaire est extrêmement fort. En effet l'identification des espèces présentes va permettre de mettre en place un plan raisonné d'intervention en matière de gestion des haies et des bandes herbées. Ainsi, la commune ambitionne

de maintenir un état d'entretien acceptable, tant du point de vue des agriculteurs, que de celui des randonneurs et des protecteurs de la bio diversité.

Les participants à la conférence ont été surpris par la quantité d'espèces qui vivent sur notre territoire. Il y a fort à parier que tous auront un nouveau regard sur la nature qui nous entoure, qu'ils géreront « les mauvaises herbes » différemment et que les non-chasseurs porteront un autre regard sur la fédération départementale des chasseurs.

Informations sur les modifications de la loi électorale

Deux grands changements interviennent, conséquences de la réforme du mode de scrutin inscrite dans la loi du 17 mai 2013. Cette loi impose le scrutin à la proportionnelle, de liste, à deux tours aux villes de plus de 1 000 habitants, un seuil qui concernait jusqu'alors celles de 3 500 et plus. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Sur un même bulletin, vous trouverez :

1. une liste communale (15 personnes) qui se propose de gérer votre village,
2. une liste intercommunale (4 personnes), issue de la

première, qui siégera à la communauté de communes. Les règles du scrutin de liste prévalent pour ces deux listes sur le bulletin de vote :

- **on ne pourra plus rayer de noms et/ou rajouter celui d'un voisin ou d'un proche,**
- **modifier l'ordre de présentation.**

Toute inscription manuscrite entraînera la nullité du vote.

- **De plus "pour voter, l'électeur devra désormais présenter une pièce d'identité quelle que soit la taille de la commune."**



Ça s'est passé cette année

8 mai 2013

La présence de nos amis ardennais, l'exposition de véhicules de la 2^e guerre mondiale, le piquet d'honneur de l'école de sous-officiers de St Maixent, ajoutés à la prestation de la Lyre ardinoise ont donné un relief particulier à cette commémoration.



Les Eurochestreries

Nous avons participé aux « Eurochestreries » pour la troisième fois, le 10 juillet, en accueillant l'orchestre à cordes, Sinfonietta Saint François de Paula de Séville.

Ce festival de musique classique, réservé aux orchestres de jeunes musiciens, est organisé tous les deux ans dans notre région. C'est l'occasion pour nous de faire venir des formations de grande qualité dans des conditions extrêmement favorables.

Le cru 2013 ne nous a pas déçus et les spectateurs, enchantés de la prestation, ont réservé un triomphe à l'orchestre.

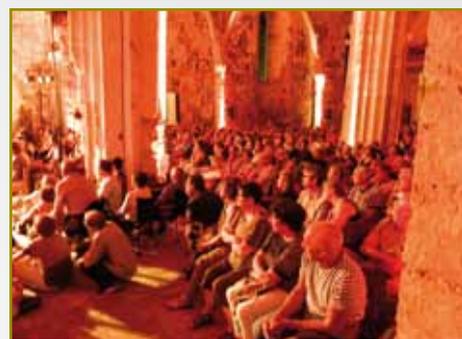


Ça s'est passé cette année

Nuit Romane

La commune s'est engagée pour la première fois cette année dans le festival des Nuits Romanes. Deux compagnies se sont produites le 16 août : un groupe de Jazz dans l'église, LR Swing et un groupe de danseurs/jongleurs sur la place Louis DUTAUD, avec la compagnie La Riflette.

Ce fut une réussite absolue aux dires des spectateurs et nous pouvons nous flatter d'avoir réussi une des plus fortes audiences du coin avec plus de 1 000 spectateurs présents.



Les galipotes, nuit du 17 au 18 mai

La 16^e édition s'est déroulée dans le froid glacial (pluie diluvienne et tempête) ! Néanmoins, on a pu compter sur une belle participation.



Apéros Concerts

Placée sous le signe de la convivialité, nous avons initié, avec le concours de la Lyre ardinoise, une série d'apéros concerts dans 5 de nos villages : Dilay, La Villedé, Guilbeau, Le Vivier, Chambron et au centre de loisirs (Le Bourg, Le Chaillot et Grignon).

La formule en était simple : ½ heure de musique suivie du verre de l'amitié. Merci aux musiciens de la Lyre de leur implication et merci également à toutes celles et tous ceux qui ont apporté quelques « nourritures terrestres » pour enrichir et prolonger le temps convivial.



Ça s'est passé cette année

Salon d'automne 4^e édition

Les 8, 9 et 10 novembre, sept artistes ont exposé leurs œuvres au Chaillot.

Parmi eux, il y avait trois peintres : Emmanuel Gaboriau, Françoise BOUS-SAU-JANON et Tony JANDARD.

Une créatrice de bijoux : Béatrice

PERGET, un sculpteur sur bois : Julien COIRIER, un sculpteur sur marbre : Maryvonne LORGERE et un photographe d'Art : Jacques DESCOUT. Des réalisations de carnets de croquis ont également été présentées.



Ça s'est passé cette année

Inauguration de la boulangerie et des aménagements extérieurs

Le 14 septembre 2013, le ruban a été coupé sous l'oeil bienveillant de nombreuses personnalités. Les arduinois se sont déplacés, souriants et heureux, abrités sous leur parapluie !



Démographie 2013

Naissances

DEFAYE Tillian, le 06 janvier,
BELLEAU Hugo, le 04 février,
DRILLON Enzo, le 25 février,
AUDURIER Maxym, le 24 mars,
GIRET Ronan, le 28 mars,
HAVARD Melvin, le 05 mai
LIEBOT Mahé, le 18 juin
PIERRE Alix, le 5 juillet
BELY Marco, le 1^{er} août
AUDURIER Clémentine, le 7 août
BOUEY Pharell, le 27 août
KOUSKOUS Inès, le 10 octobre



Décès

VILLAIN Paul, le 31 janvier
GALVAN Thérèse, le 1^{er} février
LARGEAUD Robert, le 23 mars
OUVRARD Francis, le 8 avril
BAUDET Dolor, le 23 mai
CLEMENT Jacques, le 31 mai
CESCHIA Paul, le 21 août
GIRARD Marcel, le 17 octobre

CARTRON André, le 4 novembre
MILLET Dominique, le 20 novembre
PIERRE Madeleine, le 4 décembre
JULAN Gilbert, le 4 décembre
GOUIN Eugène, le 6 décembre
THOMAS Marcelle, le 10 décembre
GRELLIER Laurent, le 11 décembre
MAURY Aline, le 23 décembre

Mariage

BERNAUDEAU Michel et COURTAZELLES Claudette, le 27 avril
JAROUSSEAU Guillaume et BEAUVILLAIN Maud, le 15 juin
RENOUX Alban et BARBEAU Mallory, le 27 juillet
MAUPETIT David et AUDURIER Elise, le 17 août
GUICHET Joffrey et MAINARD Eloïse, le 7 septembre

Assistants Maternelles d'Ardin

Accueil non permanent

- BALOGE Jocelyne, Guilbeau, 05 49 04 34 78
- BEGET Sylvie, 13 route de Coulonges, Grignon, 05 49 04 38 30
- BOUILLAUD Delphine, le Vivier, 05 49 77 38 44
- CORNUAULT Corinne, 9 rue de l'abreuvoir, Dilay, 06 87 23 41 63
- GOY Brigitte, 10 rue Vigne du puits, 05 49 04 32 67
- LELEU Valérie, 7 rue Jacques Mandier - Dilay, 05 49 75 18 80
- POUZINEAU Nathalie, Les Douves, 05 49 75 55 16
- RELET Sylvie, 22 rue du Château - Dilay, 06 70 37 56 77
- RENAUDET Danyka, Les Douves, 05 49 04 20 98
- SIONNEAU Catherine, 7 rue Vrigne aux Bois, 05 49 04 32 77
- THIOLLET Sylvie, Gript, 05 49 05 27 79

Accueil permanent

BUFQUIN Christian, Mortay, 05 49 04 32 22

Relais Assistantes Maternelles

Séverine Pallier (animatrice)
Route de Cougou - Coulonges sur l'Autize
05 49 16 08 45

- Un lieu d'activités ludiques pour les enfants de 0 à 3 ans,
- Un lieu d'échanges et de rencontres pour les parents et les assistantes maternelles,
- Un lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles.

Dates à retenir pour l'année prochaine

12 avril 2014 : Randonnée « au bord du chemin » organisée par l'Association de chasse et la Mairie

29 juin 2014 : L'Association Récré'Art présentera son exposition (mosaïque, encadrement, meubles en carton, ...) au public, salle des fêtes du Chaillot



Tarifs 2014

Tarifs eau

	Montant
Cessation et mise en service compteur	42,00 €
Fourniture et pose compteur	120,80 €
Fourniture et pose regard à compteur	Selon devis SAUR
Branchement neuf et comptage	Selon devis SAUR
Supp. Par mètre au delà de 4 m	Selon devis SAUR
Abonnement (particuliers)	51,00 €
Abonnement (professionnels)	311,10 €

Consommations	Montant
Le m ³	1,63 €
Vente en gros (tarif entreprise), le m ³	1,05 €

Tarifs de la Cantine Scolaire

Repas

Enfants des écoles maternelles
+ classe de CP 2,10 €

Enfants des classes
de CE1 à CM2 2,25 €

Adultes
(instituteurs, stagiaires, intervenants...) 3,20 €

Pique-nique

Enfants 2,70 €

Adultes 3,60 €

Horaires d'ouverture de la déchetterie

05 49 04 32 68



	Horaires d'été (avril à septembre)	Horaires d'hiver (octobre à mars)
Lundi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30
Vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h 14 h - 19 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30

Horaires

Bibliothèque

Ouverte le mercredi de 11 h à 12 h et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 (période scolaire uniquement).
7, place Louis Dutaud Responsable : M^{me} Christine Villeneuve

Ouverture agence Postale

L'agence communale Postale est ouverte du lundi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h.
Cathy Poussard se tient à votre disposition.



Dates ramassage des « Monstres »

3 février - 7 avril - 2 juin - 4 août

6 octobre - 1^{er} décembre

Tarifs du Centre de Loisirs du Chaillot

Délibération du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2012

Tarifs inchangés

	Associations d'Ardin		Particuliers domiciliés ou payant un impôt sur la commune	Particuliers et Associations hors commune
	Manifestations à but non lucratif ou culturel	Manifestations à but lucratif		
Forfait annuel pour les Amis Réunis	341,00 €			
Grande Salle	55,50 €	113,50 €	134,50 €	208,00 €
Petite Salle	35,50 €	70,50 €	91,00 €	135,00 €
Grande Salle + Petite salle	91,00 €	184,00 €	225,50 €	343,00 €
Cuisines	35,50 €	70,50 €	91,00 €	104,00 €
Vaisselle (par couvert)	0,52 €	0,52 €	0,52 €	0,52 €
Laverie	35,50 €	70,50 €	70,50 €	94,50 €

Enfance

École élémentaire

rue Cochon l'Apparent - Tél. 05 49 04 36 17

- CM1 - CM2 (25 élèves) :
Emmanuelle FAUCHER (Directrice)
- CE1 - CE2 (23 élèves) : Sylvie COURTIN
- CP - CE1 (24 élèves) : Marie PEROTTEAU

École maternelle

rue Alphonse Lavois - Tél. 05 49 04 31 05

Tout-petits et petits (24 élèves) : Françoise COLLON (Directrice), assistée par les ATSEM : Fatima ATBA, Florence TOFAN.

Moyens et grands (19 élèves) : Karine GUILLOT

Pour toute inscription à l'école, inscrivez-vous à la mairie avant de contacter les directrices d'école.

Un accueil périscolaire permet d'accueillir vos enfants avant et après l'école : de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 19 h. Ce service est géré par le service enfance - jeunesse de la Communauté de Communes Gâtine-Autize.

Le mercredi, les enfants sont accueillis sur le centre de loisirs du Chaillot à la demi-journée, avec ou sans repas.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h, les enfants de maternelle sont accueillis sur le site du Chaillot et ceux de l'élémentaire à Coulonges sur l'Autize.

Pour tous renseignements :

Centre Cantonal : 05 49 06 81 44 - 06 85 53 63 98

Site Ardin : 05 49 06 51 56 - 05 49 04 35 82

Repas à domicile et repas scolaires



Votre repas sur un plateau....

C'est possible

L'association SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre aux retraités, handicapés, malades ou personnes en convalescence de notre canton, des repas équilibrés et variés à un tarif économique.

Un simple appel téléphonique suffit :

- au SIVOM : 05.49.06.06.24 ou
- à SARCEL : 05.49.04.34.69 jusqu'à 14 h

Françoise se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et donner de plus amples informa-

tions sur le choix des menus, la livraison des repas, le réchauffement des plats....

SARCEL, c'est d'abord :

- des repas à prix coûtant : 5,18 € + frais de livraison ; grâce à son statut associatif et à sa gestion par 9 bénévoles ; comparez et vous verrez ,
- des repas préparés par une équipe salariée expérimentée et qualifiée
- des repas sains et équilibrés en recourant à des fournisseurs agréés et à l'achat de légumineuses et de légumes bio (tomates, salades..),
- des repas proches de vos habitudes alimentaires en raison de notre implantation locale,
- une relation de proximité : Françoise une enfant du pays sera toujours votre interlocutrice et vous apportera son aide et sa gentillesse.



Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport, selon un barème défini par le CCAS de votre commune, peuvent vous être accordées ; renseignez vous auprès de ces deux services.

L'enclos des quatre saisons par Bernard Audurier

Nous sommes début 2006, après une formation de maraîcher reçue à Saintes, Pascal Dupont s'est installé à la Barre d'Ardin. Son activité : produire des légumes Bio. Notre rencontre fut facilitée par le fait que nous sommes originaires du même village.

Soucieux l'un et l'autre de la qualité des aliments, c'est tout naturellement que fut créée l'Association « L'Enclos des quatre saisons ». Cette Association est définie selon les critères de la loi 1901 et entre pleinement dans l'esprit des AMAP (Association Maintien Agriculture Paysanne).

Le fonctionnement est le suivant : Les consommateurs achètent, à l'avance, une part de la récolte saisonnière, à un prix fixé conjointement avec le maraîcher.

Le nombre d'adhérents a augmenté au fil des ans pour atteindre aujourd'hui le nombre de quatre vingts :

Un engagement citoyen habite les quatre vingts adhérentes ou adhérents de l'Enclos des Quatre Saisons.

Chaque semaine, chacune ou chacun qui a donc apporté sa contribution financière avant production, reçoit en fonction des légumes de saisons, un panier sur la base de nombre de parts défini par chaque membre (1, 2 ou 4 parts selon le nombre de personnes vivant au foyer).

Aujourd'hui, toute une gamme de produits est proposée aux adhérentes et adhérents :

Permettre au maraîcher de vivre de sa production est l'une des raisons majeures de la mise en place de l'As-

sociation, apporter aussi la preuve par l'exemple que ce type d'initiative répond à une attente de citoyens conscients des effets dévastateurs de la malbouffe, montrer également que l'agriculture paysanne a un réel avenir quand bien même la surface cultivée reste limitée, élargir en sollicitant d'autres producteurs, la gamme de produits alimentaires proposée aux adhérents, telles sont les motivations des responsables de l'Enclos des Quatre Saisons.

Aujourd'hui, sont proposés en plus des légumes :
Les produits suivants labellisés BIO : légumineuses, pommes, huile d'olives, vin, plantes aromatiques,
Et les produits non labellisés BIO : des fromages de chèvres d'Ardin, les volailles, le lapin et leurs produits dérivés.

Enfin, depuis quelques semaines, des pains au levain bio (4 saisons, pavot-sésame, seigle) sont proposés aux membres de l'Association.

La fidélité des Adhérentes et adhérents assure la pérennité de l'Association E4S.

Pour tous renseignements : bernard.audurier@sfr.fr



Le recensement



Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2 le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.modernisation.gouv.fr - rubrique « le recensement citoyen en ligne ».

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr - rubrique « espaces jeunes - parcours citoyen ».

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services - Mail : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr
Tél : 05 49 00 24 69 - Fax : 05 49 00 22 81 - courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX

Vie associative

Nom de l'Association	Domaine d'activité	Personnes à contacter	Coordonnées
ACCA ARDIN	Société de chasse	Joël Courtin	06 23 58 43 05
AEDA	École du dos	Ginette Breillac	05 49 04 30 43
Association de jumelage Ardin/Vrigne-aux-Bois	Rencontre intercommunale	Bernard Courtin	05 49 28 51 88
Association des Parents d'élèves	Manifestations autour de l'école	Laure Brun	05 49 06 91 25
Awalé Awalé	Aide à certains pays d'Afrique	Claude Péraud	05 49 28 13 24
Cyclo Club Ardinois	Cyclotourisme	Josette Gobin	05 49 04 33 76
Espoir Sportif Ardin	Pratique du football	Emmanuel Vivien Mickaël Denieul	M. Vivien : 06 80 72 72 11 M. Denieul : 06 20 55 11 56 espoir.sportif.ardin.over-blog.com
FNACA	Anciens Combattants d'Algérie	Michel Veillon	05 49 75 28 56
Jambo Africa	Cours de danses africaines	Aurore Bourdeau	06 24 43 05 61
La boîte à musique	Enseignement musical	Jean-Louis Cantet	06 03 20 28 71 - jl.cantet@wanadoo.fr
Les Cavaliers de l'Autize		Jean-Pierre Rimbeau	05 49 04 34 40
L'association culturelle de l'Autize		Frédéric Audurier	05 49 04 28 57
La lyre ardinoise	Ensemble Instrumental	Cathy Poussard	05 49 04 37 07
La passion du fil	Dentelle au fuseau, broderie, crochet....	Claudette Montbord	05 49 04 37 78
La société de boules en bois		Michel Carquaud	05 49 04 37 78
L'enclos des 4 saisons	AMAP	Pascal Dupont	05 49 35 64 56 - bernard.audurier@sfr.fr http://enclosdes4saisons79.eklablog.com
Les amis réunis	Belote tous les 15 jours, le jeudi	Jean Veillon	05 49 04 36 72
Les archers de l'Autize	Pratique du Tir à l'arc	Christophe Tisserond	05 49 35 59 93
Récré 'Art	Loisirs créatifs	Réjane Duranceau	05 49 28 0932 - rduranceau@orange.fr
Sarcel	Fabrication de repas livrés à domicile	Joël Talon	05 49 04 34 69 francis-mialhe79@orange.fr
S.E.P. Théâtre	Troupe de théâtre	Chantal Dupeu	09 61 63 27 59 05 49 04 32 57

Autres activités sur la commune

Qi-Gong Gymnastique douce – à compter de septembre 2012 - le jeudi à 19 h

Salle du Chaillot

Association Lotus-Bambou - Laura : 05 49 06 03 87 ou 06 14 41 06 73

Cours de FITNESS - le lundi à 19 h Salle du Chaillot

M. MARIE Pascal : 06.61.33.90.86.



	Activité	Personnes à contacter	Coordonnées
Agaut Sébastien	Couvreur, zingueur neuf et rénovation	Sébastien Agaut	05 49 04 27 38
Allo taxi ardinois	Taxi 7j/7 24h/24 conventionné	Emmanuel Bergeron	05 49 28 08 44 - 06 61 05 71 99 allo-taxi-ardinois@orange.fr
Baudet Philippe	Pédicure-podologue équin	Philippe Baudet	06 99 09 32 31 philippe.baudet@nordnet.fr
Boulangerie Martin	Pain traditionnel, viennoiserie, brioches, sablés	Laurent Martin	05 49 04 33 94
CC Phone	Standard et secrétariat pour profession libérale, entreprise...	Catherine Nouzillat	05 49 04 13 80 www.cc-phone.com
Collon électricité	Electricité générale et industrielle	Olivier Collon	06 85 11 44 00 collonelectricite@aliceadsl.fr
DG Coiffure	Coiffure Homme, femme, enfants		05 49 04 62 00
Just one Touch	Décoration ongles	Claire Chalard	06 49 78 43 56
EARL St Goard	Élevage de chèvres Fabrication et vente fromagère	Jean-Christophe et Dany Sauze	05 49 04 33 73
Echo Vert Distribution	Distribution de produits phyto sanitaires.	Jean-Marc Bial	05 49 25 89 67 florence.lecloirec@wanadoo.fr www.echovert.fr
Effet Sphère	Prestataire de l'événement, ballons géants éclairants...	Sophie Jouet	05 49 78 94 54 jouet.sophie@9business.fr www.effet-sphere.fr
Entreprise Cardinault	Peintre en bâtiment	Olivier Cardinault	06 89 90 04 44 05 49 04 24 33 olivier.cardinault@orange.fr
Entreprise Coué	Peinture en bâtiment	Sébastien Coué	09 77 79 22 52
Entreprise Villain	Maçonnerie couverture	Nicolas Villain	05 49 75 26 22 - 09 61 35 34 66 www.entvillain.com
EPMA	Microsystème automatique	Gilles Veillon	05 49 04 37 87 - www.epma.fr
G.A.É.C. Albert	Fabrication et vente fromagère	F. Albert et A. Moreau Ph. et O. Albert	05 49 04 37 08 chez-albert@wanadoo.fr
La Croix Marand	Charcuterie traiteur	J-Ph. Bernaudeau et E. Sicard	05 49 25 60 00
Le Comptoir Ardinois	Bar Tabac Presse	Johan Louessard	05 49 28 13 24
Le pis et l'épi	Boutique de produits locaux Fabrication de La Fromagère, « Les Galipotes »...	Gary Daguisé	05 49 04 37 18 www.lesptitsamoureux.com
Les légumes du J'Ardin	Production et vente de légumes Bio	Magali Poibleaud	06 06 73 86 98
Marolleau Gilles	Boucher charcutier ambulant	Gilles Marolleau	06 70 30 20 05 - marollneau@yahoo.fr
Matériel 79	Vente de matériel agricole	Tim Abbott	05 49 25 89 75
Newrick et Kirwen	Spectacles de Magie	Patrice Degardin	05 49 04 38 64 - http://newrick.free.fr
Pierre Claude	Motoculture	Claude Pierre	02 51 33 04 03
Sarl Tout Travaux	Maçonnerie - Couverture	M. Piquereau	05 49 04 30 61 06 16 09 44 09
Un arbre Un toit	Menuiserie générale	Sertillanges Thierry	05 49 17 31 44 06 25 97 56 72 unarbre.untoit@orange.fr

ACSAD

« Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile »

Aide, accompagnement & soins à la personne

CENTRE CANTONAL - 20 Rue de l'Épargne - 79160 Coulonges sur l'Autize



DES SERVICES POUR TOUS ACTIFS – SÉNIORS – HANDICAPÉS

Tél. : 05 49 06 21 81

Mail : acsad@orange.fr

Transport	Ménage Repassage	Aide administrative	Présence 24h/24
Aide à la personne (Toilette, préparation des repas, accompagnement...)		Café partage (Soutien aux aidants)	Garde d'enfants (+ de 3 ans)
Téléassistance (Sérelia)		Soins - Hospitalisation à domicile	

Évaluation **GRATUITE** à votre domicile

Recherche de financement - Réduction d'impôts de 50% (sous conditions)

Votre référent : **Micheline COBLARD** au 05 49 04 34 71



Association Gérontologie de Gâtine

(CLIC de Gâtine & Réseau de santé nord Deux-Sèvres & MAIA 79)
L'Association gérontologique de Gâtine participe au maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

bien vieillir
chez soi
en Gâtine

Nous sommes à votre écoute :

- pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins afin de rester à votre domicile,
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
- pour vous guider dans l'amélioration de votre logement.

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes,
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente,
- vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement afin de vous soulager vous ou votre entourage (plateforme de répit pour les aidants familiaux).

Nous pouvons vous aider :

- à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile (aides à domicile, aides-soignantes, infirmières,...) en concertation avec votre médecin traitant,
- à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation,
- à mettre en place de nouveaux services : garde de nuit, couchers tardifs...

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques - par exemple sous forme de groupe de paroles pour les aidants, de conférences sur certaines maladies...

Association Gérontologique de Gâtine (CLIC de Gâtine & Réseau de santé nord Deux-Sèvres & MAIA 79)
20 rue de la Citadelle / 79200 PARTHENAY - Tel : 05 49 63 45 70 - Plus d'informations sur www.clic-reseau-gatine.com

Aider les aidants : Vous êtes un conjoint ou une conjointe d'une personne désorientée ou en perte d'autonomie, ou un enfant prenant en charge l'un de vos parents... n'oubliez pas de prendre soin de vous. Votre santé en dépend... contactez nous, nous pouvons vous mettre en relation avec des services pour vous aider dans votre rôle quotidien.





Gâtine Autize

Les manifestations culturelles et sportives 2013 soutenues par la CCGA

L'inauguration des Boucles Vélos de la CCGA

La CCGA a créé deux Boucles Vélos pour compléter l'offre cyclotouristique du territoire.

Ainsi, les 1^{er} et 2 Juin 2013, les Boucles « La Vallée de l'Autize » et « Le Grand Pignon » ont été inaugurées.



Vous pouvez télécharger les dépliants des deux boucles sur le site internet de la CCGA dans la partie « Découvrir – Le tourisme – Le tourisme nature » ou obtenir les dépliants papiers à la Communauté de communes.

Carnets de Croquis en Gâtine-Autize les 31 Août et 1^{er} Septembre 2013

Les communes de Puy Hardy, Fenioux, Ardin, Béceleuf, Faye sur Ardin et Saint Pompain ont eu le plaisir d'accueillir en cette année 2013, la manifestation Carnets de Croquis. 25 peintres sont venus poser leur chevalet sur les plus beaux sites de ces 6 communes. Au total environ cinquante œuvres ont été réalisées. Le week-end s'est terminé par une exposition des toiles, dessins et croquis au pigeonnier de Béceleuf.

N'hésitez pas à venir les découvrir sur le site internet de la CCGA dans la partie « Découvrir – Le tourisme – Les manifestations communautaires ».



Les circuits de randonnées sur le territoire de la CCGA

Des circuits de randonnées balisés existent sur le territoire :

- « Le ruisseau des Fougères » au Busseau ;
- « Le ruisseau de la Fontaine au Loup » et « Aux sources du Thouet » au Beugnon ;
- « Le Meunier de Saumort » à La Chapelle-Thireuil ;
- « Le bois des Taillées » et « La vallée du Saumort » à Fenioux ;
- « Le chemin des Galibots » à Saint-Laurs ;
- « Entre plaine et Gâtine » à Coulonges-sur-l'Autize ;
- « La vallée de l'Autize » à Béceleuf ;
- « Au fil des lavoirs » et « Le val d'Autize » à Ardin.

Les dépliants de ces circuits sont disponibles à la Communauté de Communes et à la mairie d'Ardin.

Le Centre Musical

Le Centre Musical, dirigé par Marie-Pierre CANTET, est une école de musique ouverte aux enfants à partir de 5 ans (scolarisés en grande section) et aux adultes. Il propose :

- L'apprentissage en individuel de divers instruments : piano, guitare, batterie, flûte, violon, saxophone, accordéon...
- L'éveil musical en groupe pour les 5-7 ans.
- La possibilité de travailler en groupe pour les enfants et les adultes confirmés.

La CCGA, un lieu d'exposition tout au long de l'année

Vous êtes artiste et vous désirez exposer, la CCGA met à votre disposition ses murs pour afficher vos œuvres.

Adressez-vous à la Communauté de communes au 20 rue de l'Epargne à Coulonges sur l'Autize ou par téléphone au 05.49.06.81.44 afin de connaître les modalités d'exposition.



Un espace public numérique pour tous !

Installé au Centre cantonal, 20 rue de l'Epargne, depuis avril 2011, l'espace multimédia Solid'R net a pour objectif de réduire la fracture numérique en proposant une salle dotée de 8 ordinateurs, entièrement équipés de logiciels libres, avec accès internet.

Un espace multimédia en accès libre

Cette salle est ouverte en accès libre, en toute autonomie, pendant les heures d'ouverture de la Communauté de communes.

Des ateliers d'initiation à l'informatique sur inscription

Des ateliers informatiques gratuits sont proposés par Pauline Brochet, médiatrice numérique du Département, **sur inscription uniquement**.

De nouvelles sessions s'ouvrent à compter de janvier 2014.

Les thématiques des ateliers proposées actuellement sont : la bureautique, l'outil internet - le courrier électronique, la gestion de photo - la retouche d'image.

Les groupes sont composés de 7 personnes et les ateliers se font sur 5 séances.

Les inscriptions s'effectuent auprès de la Communauté de communes au 20 rue de l'Epargne à Coulonges-Sur-l'Autize ou en téléphonant au 05 49 06 81 44.

L'aide au déplacement

Depuis septembre 2010, chaque mardi matin, la Communauté de communes met en place un service de transport par minibus qui dessert le marché de Coulonges sur l'Autize.

Ce service s'adresse à tous les habitants des 13 communes du territoire qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de communes Gâtine-Autize au plus tard le lundi midi en téléphonant au 05 49 06 81 44.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.

Deux secteurs différents sont desservis alternativement une semaine sur deux :

1^{er} secteur :

Puy Hardy, Fenioux, Béceleuf, Faye-Sur-Ardin, Ardin, Saint-Pompain, Coulonges-Sur-l'Autize

Pour l'année 2014, le 1^{er} secteur commencera à être desservi le mardi 7 janvier.

2^e secteur :

Le Beugnon, Scillé, Le Busseau, La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beugné.

Pour l'année 2014, le 2^e secteur commencera à être desservi le mardi 14 janvier.

Le service enfance - jeunesse pour les ados

Renseignements :

Adresse du Site Internet : www.gatine-autize.fr
Coordonnées de la directrice
du Service Enfance-Jeunesse :
05 49 06 85 33

Accueil des 3-6 ans et Accueil des 7-12 ans

Vous trouverez, pour chaque tranche d'âge, des informations plus précises sur l'accueil périscolaire, l'accueil des mercredis après-midi, et les vacances scolaires.

Dans la partie Vacances scolaires, les plaquettes d'animation de chaque semaine des vacances d'été ainsi que les séjours proposés sont téléchargeables à partir du mois de juin de l'année en cours.

Accueil des adolescents

Vous trouverez un descriptif des actions proposées sur l'année en cours ainsi qu'un résumé des années précédentes. Bientôt vous pourrez visionner une vidéo montrant le déroulement d'un camp radeau.

Le Relais Petite Enfance

La partie Le Relais Petite Enfance présente les horaires d'accueil du Relais et les activités proposées. Vous pourrez trouver en téléchargement la convention collective nationale de travail des Assistants Maternels et le planning des jeudis itinérants.



Les passeports

La Communauté de communes vous accueille du lundi au vendredi pour la réalisation de vos passeports.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous afin d'éviter à chacun une trop longue attente.

Vous pouvez vous procurer la liste des pièces nécessaires à votre demande de passeport au siège de la Communauté de Communes, sur son site internet ou dans les différentes mairies du territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINE-AUTIZE

20, rue de l'Épargne
79160 COULONGES SUR L'AUTIZE
Tel. 05 49 04 81 44 - Fax. 05 49 06 81 47
www.cc-gatine-autize.fr

Horaires d'ouverture :

8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h
Sauf le vendredi fermeture à 16 h

Les actualités du service enfance jeunesse

LE RELAIS :

Après avoir fêté ses dix ans, le Relais continue sur sa lancée et propose pour l'année 2013-2014 diverses activités sur inscriptions :

- Un nouvel atelier à destination des familles et des assistants maternels autour de la relaxation.
- Des accueils parents/enfants axés cette année sur le thème du massage et de la relaxation.
- Des ateliers en soirée à destination des assistants maternels un soir par mois sur les thèmes suivants :
 - Réalisation de jeux simples
 - Fabrication d'instruments de musique.

L'ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

La construction du pôle a débuté à la fin Juillet 2013. Depuis cette date, plusieurs étapes ont été franchies :

- le terrassement
- la mise en place des réseaux techniques (évacuations, arrivées d'eau et électricité)
- la réalisation des dalles béton
- l'élévation des murs
- la mise en œuvre de la couverture en tuile sur une partie du bâtiment.



JANVIER

1	M	Jour de l'an	●
2	J	Basile	
3	V	Geneviève	1
4	S	Ouilton	Belote APE
5	D	Epiphanie	
6	L	Méline	
7	M	Raymond	2
8	M	Lucien	●
9	J	Alix	
10	V	Guillaume	Voeux du maire
11	S	Paulin	
12	D	Tatiana	
13	L	Yvette	
14	M	Nina	
15	M	Rémi	3
16	J	Marcel	AG Amis réunis
17	V	Roseline	
18	S	Prisca	
19	D	Marius	
20	L	Sébastien	
21	M	Agnès	
22	M	Vincent	4
23	J	Bernard	Galette des aimés et des écoles
24	V	Fr. de Sales	●
25	S	Conv. S. Paul	
26	D	Paule	
27	L	Angèle	
28	M	Th. d'Aquin	
29	M	Gildas	
30	J	Marline	Belote amis réunis inter clubs
31	V	Marcelle	

FÉVRIER

1	S	Ella	
2	D	Chandeleur	
3	L	Blaise	
4	M	Véronique	
5	M	Agathe	6
6	J	Gaston	Belote pr tous amis réunis
7	V	Eugénie	Concours de patets ESA
8	S	Jacqueline	
9	D	Apolline	
10	L	Arnaud	
11	M	N-D de Lourdes	
12	M	Felix	7
13	J	Cendres	
14	V	Valentin	○
15	S	Claude	
16	D	Julienne	
17	L	Carème	
18	M	Bernadette	
19	M	Gabin	8
20	J	Aimée	
21	V	Pierre-Damien	AG Jumelage
22	S	Isabelle	Concours de belote classé
23	D	Lazare	
24	L	Modeste	
25	M	Roméo	
26	M	Nestor	9
27	J	Honorine	
28	V	Romain	

ZONE A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.
 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.
 ZONE C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

MARS

1	S	Aubin	●
2	D	Charles le Bon	Repas Club cyclos
3	L	Guénolé	
4	M	Mardi Gras	
5	M	Olive	10
6	J	Colette	
7	V	Félicité	
8	S	Jean de Dieu	●
9	D	Françoise	Bal amis réunis
10	L	Vivien	
11	M	Rosine	
12	M	Justine	11
13	J	Rodrigue	
14	V	Mathilde	
15	S	Louise	
16	D	Bénédictine	○
17	L	Patrice	
18	M	Cyrille	
19	M	Joseph	12
20	J	Printemps	Banquet amis réunis
21	V	Clémence	
22	S	Léa	
23	D	Victorien	Elections municipales
24	L	Catherine	●
25	M	Annonciation	
26	M	Lerissa	13
27	J	Habib	
28	V	Gontran	
29	S	Gwladys	Horaire d'été +1 heure
30	D	Amédée	Elections municipales
31	L	Benjamin	

AVRIL

1	M	Hugues	
2	M	Sandrine	14
3	J	Richard	Belote pr tous amis réunis
4	V	Isidore	
5	S	Irène	
6	D	Marceline	
7	L	J. -Baptiste de la Salle	●
8	M	Julie	
9	M	Gauthier	
10	J	Fulbert	
11	V	Stanislas	15
12	S	Jules	Randonnée Bio-diversité
13	D	Rameaux	
14	L	Maxime	
15	M	Patérne	○
16	M	Benoît-Joseph	16
17	J	Anicet	
18	V	Parfait	
19	S	Emma	
20	D	Pâques	
21	L	L. de Pâques	
22	M	Alexandre	●
23	M	Georges	
24	J	Fidèle	17
25	V	Marc	
26	S	Alda	
27	D	Zita	
28	L	Valérie	
29	M	Cath. de Sienne	●
30	M	Robert	

MAI

1	J	Fête du travail	18
2	V	Boris	
3	S	Philippe, Jacques	
4	D	Sylvain	
5	L	Judith	
6	M	Prudence	
7	M	Gisèle	●
8	J	Armistice 1945	19
9	V	Pacome	
10	S	Solange	
11	D	Estelle	
12	L	Achilles/Pancrace	
13	M	Rolande/Serveis	
14	M	Matthias	○
15	J	Denise	Repas froid amis réunis
16	V	Honoré	
17	S	Pascal	Marche nocturne des galipotes 18 ^e édition
18	D	Eric	
19	L	Yves	
20	M	Bernard	
21	M	Constantin	●
22	J	Emile	21
23	V	Didier	
24	S	Donatien	
25	D	F. des mères	Elections Européennes
26	L	Béranger	
27	M	Augustin	
28	M	Germain	●
29	J	Ascension	Belote adhérents amis réunis
30	V	Ferdinand	22
31	S	Visitation	

Voyage Vriagne aux bois

JUIN

1	D	Justin	Voyage Vriagne aux bois
2	L	Blandine	
3	M	Kévin	
4	M	Clotilde	23
5	J	Igor	●
6	V	Norbert	
7	S	Gilbert	
8	D	Pentecôte	
9	L	Diane	
10	M	Landry	
11	M	Barnabé	24
12	J	Guy	
13	V	Antoine de Padoue	○
14	S	Elisée	
15	D	Fête des Pères	
16	L	J. -F. Régis	
17	M	Hervé	
18	M	Léonce	25
19	J	Romuald	●
20	V	Silvère	
21	S	ÉTÉ	Fête de la musique
22	D	Alban	
23	L	Audrey	
24	M	Jean-Baptiste	
25	M	Prosper	26
26	J	Antheime	
27	V	Fernand	●
28	S	Irénée	Fête des écoles APE
29	D	Vida Grenier	Exposition Jumelage
30	L	Martial	Fête de l'Art

Les vacances scolaires, domoées à titre indicatif, sont sous réserve de modifications ou d'aménagements académiques.

JUILLET

1 M	Thierry	
2 M	Marilien	
3 J	Thomas	27
4 V	Florent	
5 S	Anchine	☾
6 D	Marlette	
7 L	Raoul	
8 M	Tribaud	
9 M	Amandine	
10 J	Ulrich	28
11 V	Benoît	
12 S	Olivier	☉
13 D	Henri, Joël	
14 L	Fête Nationale	
15 M	Donaid	
16 M	N-D du Mont Carmel	
17 J	Charlotte	29
18 V	Frédéric	
19 S	Arsène	☾
20 D	Marina	
21 L	Victor	
22 M	Marie-Madeleine	
23 M	Brightie	
24 J	Christine	30
25 V	Jacques	
26 S	Anne, Joachim	☉
27 D	Nathalie	Mechroui Juneteage
28 L	Samson	
29 M	Marthe	
30 M	Juliette	31
31 J	Ignace de Loyola	

AOÛT

1 V	Aprohse	
2 S	Julien Eymard	
3 D	Lydie	
4 L	Jean-Marie Vanney	☾
5 M	Abel	
6 M	Transfiguration	
7 J	Gaëtan	32
8 V	Dominique	
9 S	Amour	
10 D	Laurent	☉
11 L	Claire	
12 M	Clarisse	
13 M	Hippolyte	33
14 J	Évard	
15 V	Assomption	
16 S	Arnel	
17 D	Hyacinthe	☾
18 L	Hélène	
19 M	Jean-Eudes	
20 M	Bernard	
21 J	Christophe	34
22 V	Fabrice	
23 S	Rose de Lima	
24 D	Barthélemy	
25 L	Louis	☉
26 M	Natacha	
27 M	Monique	35
28 J	Augustin	
29 V	Sabine	
30 S	Fiacre	
31 D	Aristide	

SEPTEMBRE

1 L	Gilles	
2 M	Ingrid	☾
3 M	Gégoire	
4 J	Rosalie	36
5 V	Raïssa	
6 S	Bertrand	
7 D	Reine	
8 L	Adrien	
9 M	Alein	☉
10 M	Ines	37
11 J	Adelphé	
12 V	Apollinaire	
13 S	Aimé	
14 D	Croix Glorieuse	Bal amis réunis
15 L	Roland	
16 M	Éthir	☾
17 M	Renaud	38
18 J	Nadège	Belote adhérents amis réunis
19 V	Emilie	
20 S	Davy	
21 D	Mathieu	
22 L	Maurice	
23 M	Autonne	
24 M	Thélie	☉
25 J	Herrmann	39
26 V	Came, Damien	
27 S	Vincent de Paul	
28 D	Venceslas	
29 L	Michel	
30 M	Jérôme	

OCTOBRE

1 M	Th. de l'Enfant-Jésus	☾
2 J	Léger	
3 V	Gérard	40
4 S	François d'Assise	
5 D	Fleur	
6 L	Bruno	
7 M	Serge	
8 M	Pélagie	☉
9 J	Denis	Belote pr tous amis réunis
10 V	Ghislain	41
11 S	Firmin	Déjeuner dansant Juneteage
12 D	Wilfrid	
13 L	Géraud	
14 M	Juste	
15 M	Thérèse d'Avila	☾
16 J	Edwige	Banquet amis réunis
17 V	Baudouin	42
18 S	Luc	
19 D	René	Rando l'Ardnoise CYGO
20 L	Adeline	
21 M	Céline	
22 M	Élodie	
23 J	Jean de Capistran	☉
24 V	Florentin	43
25 S	Crépin	Heure de l'heure
26 D	Dimitri	- l'heure
27 L	Érneline	
28 M	Simon, Jude	
29 M	Narcisse	44
30 J	Bienvenu	
31 V	Quentin	☾

NOVEMBRE

1 S	Toussaint	
2 D	Jour des Défunts	
3 L	Hubert	
4 M	Charles	
5 M	Sylvie	45
6 J	Berthe	☉
7 V	Carrie	
8 S	Geoffroy	
9 D	Théodore	
10 L	Léon	☾
11 M	Armistice 1918	
12 M	Christian	
13 J	Brice	46
14 V	Sidonie	
15 S	Albert	
16 D	Marguerite	
17 L	Elisabeth	
18 M	Aude	
19 M	Tanguy	
20 J	Edmond	47
21 V	Rufus	
22 S	Cécile	☉
23 D	Clément	
24 L	Flora	
25 M	Catherine	
26 M	Delphine	
27 J	Séverin	48
28 V	J. de la Marche	
29 S	Saurin	Dîner dansant chasse
30 D	André	

DÉCEMBRE

1 L	Florence	
2 M	Viviane	
3 M	François-Xavier	49
4 J	Barbara	Belote téléthon amis réunis
5 V	Gérald	
6 S	Nicolas	☉
7 D	Ambroise	
8 L	Imm. Conception	
9 M	Pierre	
10 M	Romain	50
11 J	Daniel	Poule au pot amis réunis
12 V	Jeanne-Françoise de Chantal	
13 S	Lucie	
14 D	Odie	☾
15 L	Ninon	
16 M	Alice	
17 M	Gaël	
18 J	Gaëtan	51
19 V	Urban	
20 S	S. Théophile	
21 D	Hiver	Bal amis réunis
22 L	Françoise Xavier	☉
23 M	Armand	
24 M	Adèle	
25 J	Noël	
26 V	Étienne	52
27 S	Jean l'évangile	
28 D	Innocents	☾
29 L	St Famille	
30 M	Roger	
31 M	Sylvestre	